

SEANCE DU 06 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois le six janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Emmanuel CROS, Maire.

Présents : Emmanuel CROS, Daniel MERCADIER, Anne PHILIPPE, Marie-Pierre PALOBART, Jean-Pierre DÉTRÉ, Patricia CECCARELLI, Julien RIGOLE, Marc BALAT, Arne D'AVIGNON, Pierre CROS.

Excusés : Philippe MARRE (pouvoir à M. BALAT), Bernard MAGES, Patricia ALMENDRA (pouvoir à Mme PHILIPPE), Serge REGOURD, Julien CASTELNAU.

Convocation du 23 décembre 2022.

Ordre du jour :

I-Vote du compte rendu du 02 décembre 2022 :

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

II-Projet boulangerie :

L'architecte n'a toujours pas finalisé les plans suite aux modifications demandées par le conseil municipal. M. le Maire souhaitant présenter les plans définitifs lors de la prochaine séance de l'assemblée, une réunion aura lieu le 13 janvier avec tous les intervenants.

III-Projets 2023 :

M. le Maire récapitule les projets prévus :

-Puech-Haut : installer la pelouse synthétique, finir la dalle béton, mettre une barrière à la sortie non protégée de la salle de danse, nettoyer le mur d'escalade, changer le tapis de sol...

-Escale : sécurisation du site avec 3 portails démontables si inondation, grillage et reconstruction du mur côté aire de camping-car, faire la dalle béton... Après sécurisation du site, l'escale pourra obtenir l'agrément « classes vertes ».

-Sanitaires aire de camping-car : reconstruction de la toiture avec photovoltaïque et mise en place d'un avant-toit.

-Logements Saint-Jacques : tout est à refaire, travaux non chiffrés pour l'instant.

-Ex office de tourisme : les travaux de toiture sont à réaliser car prévus dans le contrat d'équipement avec le Département.

-Cantine : il faudrait faire vérifier si la sécheresse est à l'origine des dégradations. Comme la cuisine ne sert qu'à réchauffer les plats, Mme PALOBART propose de l'installer dans un Algeco et de condamner la partie cuisine de la cantine.

IV-Questions diverses :

IV-1-Intramuros :

M. MERCADIER rappelle que nous avons un site intramuros et qu'il conviendrait de le faire fonctionner. M. Pierre CROS informe l'assemblée qu'un administré s'est proposé pour alimenter le site intramuros et que sa proposition a été acceptée.

IV-2-Chaufferie :

La plateforme de Nègrepelisse nous a approvisionné en copeaux de bois de mauvaise qualité, ce qui a provoqué une panne de la chaufferie. Il a fallu enlever tous les copeaux de bois et utiliser du fioul pour faire fonctionner la chaufferie pendant plusieurs jours. Le Syndicat Départemental des Déchets s'est engagé à nous rembourser les frais.

IV-3-Panneaux lumineux :

M. le Maire informe l'assemblée qu'il faut compter environ 50 000 € pour changer les 2 panneaux d'information lumineux.

Séance levée à 23 heures 15.